

Au fil du Ponteillard

Bulletin d'informations municipales de la commune de Mallemoisson
N° 60 Janvier - Février - Mars 2014

André NALIN, Maire de Mallemoisson et son Conseil Municipal, vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité et sont heureux de vous convier à la cérémonie des vœux de la nouvelle année :

Vendredi 10 Janvier 2014 à 18 heures 30

à la salle des Cèdres (face à la mairie)

Qui sera suivie d'un vin d'honneur



Infos communales

- Élections Municipales des 23 et 30 mars 2014:



Désormais, tous les électeurs devront

OBLIGATOIREMENT

présenter au moment du vote, en même temps que

leur carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité (art. R 60 du code électoral).

Lors des élections 2014, si aucun titre d'identité n'est présenté au bureau de vote, il ne sera pas possible pour l'électeur de voter.

Pour rappel : Un nouveau mode de scrutin a été instauré pour les élections municipales de mars 2014. Pour les communes de plus de 1000 habitants, comme Mallemoisson, on votera pour une liste entière. Il n'y aura donc plus de

panachages, ni de raturages qui rendraient le bulletin NUL. Les listes seront composées à parts égales d'hommes et de femmes, avec obligation d'alterner dans leur présentation un homme/une femme. D'autre part, les listes désigneront déjà les noms des candidats à la délégation aux Conseils de Communautés de Communes.

- Aide aux activités extrascolaires :

Déjà 18 enfants cette année ont bénéficié de cette aide délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale. Il est encore possible d'en faire la demande jusqu'au 31 janvier 2014 sur présentation de l'attestation du règlement de l'activité pour l'année scolaire 2013-2014, du

justificatif de droit à l'allocation de rentrée scolaire de la CAF et d'un RIB.

- **Repas de Noël des anciens** :



Une belle journée offerte par le CCAS aux Mallemoissonnais de plus de 65 ans toujours bien accueillis par **Daniel Vidau et son équipe**. À ajouter cette année la sympathique compagnie des membres du **CCAS de Mirabeau et des aînés de cette commune voisine**. Merci à la **Boulangerie La Michette** et la **Pharmacie des Senteurs** qui ont gracieusement offert les lots de la tombola ; et merci aux participants pour ce retour pécuniaire au CCAS.

- **Rappel pratique concernant l'eau et l'assainissement** :

Il est rappelé que la Mairie gère le service Eau et Assainissement de la commune en régie. Sa responsabilité concerne les réseaux et s'arrête en limite de propriété et jusqu'au compteur d'eau potable. Toute panne sur ces réseaux doit être signalée rapidement en Mairie et c'est le Maire et les services municipaux qui déterminent et mettent en œuvre les réparations à engager. Les particuliers ont uniquement la responsabilité d'engager des réparations sur le domaine privé.

- **Don du sang** :



Le Président et les bénévoles de l'Association des Donneurs de Sang Aiglun-Mallemoisson

vous souhaitent une bonne année 2014.

Six collectes très suivies ont eu lieu pour l'année 2013. Nous invitons donc nos fidèles donateurs à se rendre à ces rendez-vous très importants, car nous manquons de sang pour la Région PACA.

Pour l'année 2014, 5 collectes sont programmées : à **Mallemoisson les 22 avril,**

19 août, et 21 octobre ; et pour **Aiglun Centre des Carmes les 18 février et 17 juin**. Vous pouvez nous rejoindre aussi en tant que **bénévoles** (contacts: 06 77 16 45 58).

- **Message de l'ADMR Duyes Bléone** :

Afin de répondre aux besoins des habitants de la vallée des Duyes, l'Association ADMR Duyes Bléone offre une multitude de services. À l'origine spécialisée dans l'aide au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, l'association propose aujourd'hui une panoplie de services supplémentaires : aide en cas de sortie d'hospitalisation, garde d'enfants, bricolage, jardinage pour des durées variables en fonction des besoins.

N'hésitez pas à faire réaliser un devis à notre bureau, plusieurs modes de prise en charge financière existent sans oublier la possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt.

Les bureaux situés à Mirabeau sont ouverts de 8 h à 12 h du lundi au vendredi. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le secrétariat au 04.92.34.89.31.

Appel aux bénévoles : Vous disposez d'un peu de temps, vous êtes naturellement à l'écoute des autres, vous souhaitez maintenir du lien entre les personnes de votre commune ? Venez rejoindre les bénévoles de l'Association ADMR Duyes Bléone qui regroupe les communes de Mirabeau, Mallemoisson, Aiglun, Barras, Le Chaffaut, Thoard, Le Castellard Melan, Les Hautes Duyes !

- **Site internet** :

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site de la commune

www.mairie-mallemoisson.fr où vous trouverez maintes informations mises à jour régulièrement.